



## Service des finances

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0  
Tél. : 450 454-3993 Fax : 450 454-7978  
[www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca)

### AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle général de perception des taxes pour l'année 2019  
(Article 503 LCV)

**Avis public** est donné par la soussignée, Christine Tremblay, directrice du Service des finances et trésorière de la Ville de Saint-Rémi, à tous les contribuables de la Ville que :

- le rôle général de perception des taxes municipales pour l'année 2019, a été déposé au bureau de la directrice du Service des finances et trésorière de la Ville le 7 février 2019 ;
- il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais requis par la loi et ceux-ci seront payables en tout ou en partie selon ce qui est prévu au règlement numéro V 678-2019-00 décrétant l'imposition des taux de taxation pour l'année financière 2019.

Tout contribuable qui n'aurait pas reçu son compte de taxes est prié de se présenter à la Mairie où une copie de ce compte lui sera remise.

Donné à Saint-Rémi, ce 8 février 2019

**Christine Tremblay, OMA**  
Directrice du Service des finances et trésorière

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-RÉMI

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Dépôt du rôle général de perception des taxes pour l'année 2019

Je, Christine Tremblay, directrice du Service des finances et trésorière, certifie par les présentes, sous mon serment d'office que j'ai fait paraître l'avis public dans le journal l'Écho de Saint-Rémi le 8 février 2019 ainsi que sur le site Internet de la Ville de Saint-Rémi et publié l'avis ci-haut mentionné en affichant une copie à l'endroit désigné par le conseil municipal entre 9h00 et 16h30, le 8<sup>e</sup> jour du mois de février 2019.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 8 février 2019.

  
**Christine Tremblay, OMA**  
Directrice du Service des finances et trésorière